



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de FORGES DE LANOUEE

Décision numéro 07/2026 du 13 FEVRIER 2026

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC BERGER LEVRAULT POUR LA FOURNITURE D'UNE TABLETTE PERMETTANT LA GESTION DES INSCRIPTIONS DES ELEVES A LA CANTINE ET A LA GARDERIE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/05-01) (rubrique N° 4), portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés et les accords- cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mars 2022 (N° 22-11/03-06) (rubrique N° 4) portant modification et ajout à la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/02-01) relative aux délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal, fixant une limite à 25 000 euros HT,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication par voie d'affichage à compter du 1er juillet 2022,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2025 autorisant le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'année 2026,

Considérant la nécessité de l'achat de cet équipement pour gagner en efficacité et en temps au secrétariat,

Vu la proposition de Berger Levrault en date du 04 février 2026,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de fournitures avec la société BERGER LEVRAULT à Boulogne-Billancourt pour l'achat d'une tablette permettant la gestion des inscriptions des élèves à la cantine et à la garderie. Le coût s'élève à 739 € HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera affiché en mairie.

Fait à Forges de Lanouée
Le 13 février 2026

Le Maire,
Jacques BIHOUEE

Le Conseil Municipal sera informé lors d'une prochaine séance

